

MENTION D'UN PROJET EN LIEN AVEC LA VSAD DANS LE MIM

Sous réserve de l'espace disponible, les partenaires du niveau 1 sont admissibles à faire paraître une mention d'un projet en lien avec la VSAD dans le Mensuel d'information municipale, lequel est publié mensuellement dans le journal local.

- Le Service des communications de la VSAD est responsable des informations publiées dans le Mensuel d'information municipale.
- Le partenaire doit adresser son contenu à publier à communications@vsad.ca.
- Le document envoyé doit respecter les éléments suivants :
 - Format WORD
 - Caractère Arial 10 points
 - Sans interligne
 - Photos en format JPG, envoyées séparément

Pour informations : Stéphanie Simard ou Alexandra Fontaine, agentes aux communications, à communications@vsad.ca

